L'ECHO des casernes

numéro 1 - février 1977

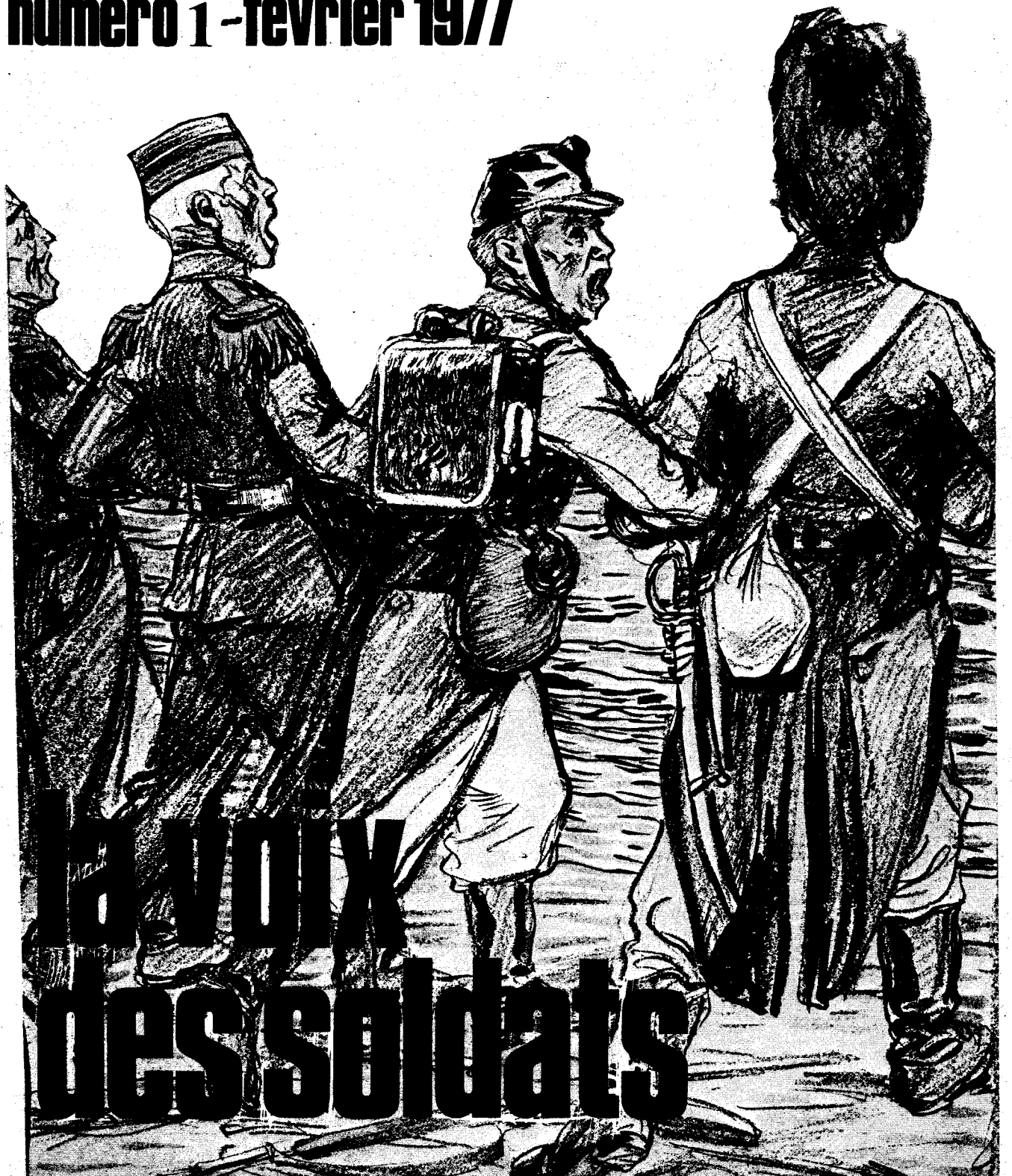

la voix des soldats

3 F

POURQUOI « L'ECHO des CASERNES » ?

POURQUOI un nouveau journal sur l'armée alors que plusieurs existent déjà, chaque groupe ou parti politique, quasiment, ayant le sien ? Précisément parce que nous pensons qu'à coté de cette presse partisane, certes utile, nécessaire même pour ses analyses, mais trop limitée dans sa diffusion et son impact par les choix tactiques qu'elle défend, se fait sentir le besoin d'une autre presse, dans laquelle tout ceux qui se réclament d'une façon ou d'une autre du mouvement des soldats puissent se reconnaître.

Notre journal est ouvert, comme son nom l'indique sur *tout* ce qui se passe derrière les murs des casernes, au sein de ce qu'il est de bon ton d'appeler avec un brin de fatalisme « la grande muette ». Car elle parle, elle crie même, quoiqu'on en dise, cette armée où tout est fait pour forcer à se taire, pour étouffer les voix qui s'élèvent et réclament les droits démocratiques, la sécurité et la dignité.

Il est ouvert, par conséquent en priorité aux soldats et aux comités de soldats, à leurs luttes, à leurs prises de position, à leur débats mais aussi aux sous-officiers, ainsi Bertrand Riche dans ce numéro, et même aux officiers, du moins à ceux qui choisissent le camp du peuple.

Mais il est ouvert aussi à tous ceux qui soutiennent les soldats, au Collectif national de soutien aux luttes des soldats bien sûr, mais aussi aux groupes d'anciens soldats, aux sections syndicales, UL, UD, aux organisations paysannes et populaires, aux avocats des réprimés, à leur famille, leurs compagnes, aux commissions d'enquête qui se constituent ici ou là, bref à tout ceux qui font quelque chose sur le terrain de la solidarité.

L'ECHO DES CASERNES UN JOURNAL QUI A DU POIDS...

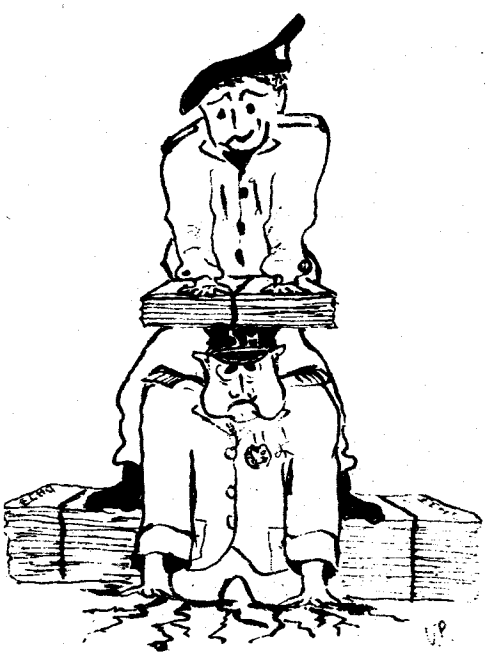

Notre principe c'est la priorité à l'information, notre ambition devenir une sorte d'agence de presse du mouvement des soldats et du mouvement civil de soutien, à laquelle tous puissent se référer. Pour cela nous donnerons la parole aux comités eux-même, en particulier en donnant des extraits de leurs journaux. Nous nous refusons catégoriquement à prendre parti dans les débats qui traversent leur mouvement. C'est aux soldats et aux soldats seuls de trancher. Nous ne sommes là que pour leur fournir les éléments.

Il est clair que pour qu'un tel projet réussisse, pour que « L'écho des casernes » vive et soit le reflet riche et documenté de ce qui se passe aux quatre coins de la France et en RFA, nous avons besoin de vous. Notre comité de rédaction parisien restera impuissant si vous ne lui faites pas parvenir vos informations sur les luttes, la répression, la solidarité.

Il dépend de vous également que « L'écho des casernes » soit connu par tout ceux qu'il concerne et qu'il vise. Abonnez vous, mais faites abonner aussi vos anciens copains de régiment, votre section syndicale, votre cousin qui vient d'être incorporé. C'est seulement ainsi que nous pourrons devenir un lien réel entre les casernes et l'extérieur, le lieu de rencontre et de centralisation de tout ce qui est actuellement éparpillé.

APPEL DU COLLECTIF :

Après la publication de l'appel lancé par les anciens soldats de la 11e Brigade des F.F.A., nous sommes nombreux à nous associer à leur appel ; que nous soyons anciens soldats, femmes, avocats des emprisonnés, nous sommes parties prenantes du soutien à la lutte des soldats.

La solidarité avec le mouvement des soldats est déjà réelle. Elle est le fait, à des titres divers, de nombreuses sections, U.L. ou U.D. syndicales, de groupes paysans-travailleurs ou même d'organe du syndicalisme paysan, de femmes ou de jeunes regroupés sur la base des quartiers, des entreprises et des écoles.

Néanmoins, les activités sont trop fragmentaires pour être efficaces d'une manière durable.

Or, la répression qui s'abat quotidiennement sur les soldats et les luttes qu'ils mènent contre les conditions d'existence qui leur sont faites imposent de franchir une étape nouvelle dans les formes d'organisation du soutien.

Ce soutien autour des soldats, appelés et engagés en lutte contre la hiérarchie militaire, doit être large, permanent et capable de se constituer autour du rassemblement de toutes les forces actuellement dispersées qui participent à la solidarité au mouvement des soldats sur les objectifs de lutte qu'eux seuls sont à même de se fixer.

C'EST POURQUOI NOUS NOUS ENGAGEONS :

- à soutenir partout les soldats frappés par la répression en vertu du Réglement de Discipline Générale aux Armées (RDGA), qui nie tout droit aux soldats et les soumet à l'arbitraire de la Sécurité Militaire et de la justice militaire.
- à soutenir les luttes, les revendications et les formes d'organisation que les soldats choissent dans leur combat.
- à faire connaître le plus largement possible les débats et les initiatives pris, dans et hors des casernes, par le mouvement des soldats.

Nous considérons le respect plein et entier de l'autonomie du mouvement des soldats comme la condition essentielle de ce soutien.

Nous appelons, dès aujourd'hui, toutes celles et tous ceux qui, dans les entreprises, les écoles, les bureaux, les quartiers et les campagnes se sentent concernés par ce combat à prendre en charge la constitution d'un **Collectif National de Soutien aux Luttes des Soldats** et à constituer partout des collectifs locaux.

Premiers signataires ayant participé à la rencontre nationale :

Les regroupements d'anciens soldats et des anciens soldats des régiments suivants :

129e RI Constance
42e RT Rastadt
41e GEOG Baden
601e RCR Achern
24e GC Tübingen
42e RI Wittlich
129e RI Constance
42e RT Rastadt
41e GEQG Baden
601e RCR Achern
24e GC Tübingen
42e RI Wittlich
411e BCS Landau
44e RT Landau
8e RI Landau
2e RA Landau
611e CI Neustadt
7e RI Neustadt
53e RCT Fribourg
152e RI Colmar
25e RA Thionville
1er CUIR St-Wendel
151e RI Metz
30e GC Lunéville
3e RG Mézières
2e RC Verdun
9e RH Provins
BA Taverny
CS 10 Blois
2e RH Orléans
23e RIMa Maison-Laffittes
4e RD Olivet
BA 705 Tours
6e BCA Grenoble
7e BCA Bourg-St-Maurice
35e RAP Tarbes
4e RH Besançon
31e RG Castel-Sarrazin

Le Collectif femmes de soutien aux soldats.
Des avocats de soldats emprisonnés.

Paris, le 9 janvier.

DANS LES CASERNES,

On est pas tombé de la lune. Quelques jours après la parution dans la presse de l'appel du Collectif national de Soutien aux luttes des Soldats, nous avons reçu l'appui du Comité de Soldats de la BA 705 de Tours. Le comité du 24e RIMa de Perpignan avait déjà pris position. Ce soutien des comités de soldats est pour nous le plus bel encouragement à continuer et développer la solidarité. Nous publions aussi des extraits de l'appel des anciens de la 11e brigade (FFA) déjà paru dans Libération en automne 76 ainsi que des anciens du 57e RI de Souges.

VIVE LA SOLIDARITE AVEC LE MOUVEMENT DES SOLDATS.

LETTRE D'ANCIENS SOLDATS DE LA 11e BRIGADE

Nous étions encore dans nos chères casernes lorsque l'idée qu'il était de notre « devoir » d'organiser un soutien aux comités est apparue. Un tel soutien nous a tellement manqué que beaucoup de camarades libérés comme nous (75/08 et 75/10) entretiennent des liens étroits avec leurs anciens comités. Nous sommes persuadés que la lutte se poursuit, sous d'autres formes, lorsqu'on a franchit pour la dernière fois le « poste de police »...

Nous pensons que de ce point de vue, il est possible de tenter un regroupement d'anciens bidasses qui estiment devoir continuer la lutte une fois le service accompli...

Nous pensons qu'il serait utile de faire paraître un bulletin périodique (utilisable enfin !) permettant de centraliser tous les événements survenus, toutes les expériences des comités de soldats afin que chacun puisse progresser dans la lutte. Depuis combien de temps ne dit-on pas qu'il faut dépasser l'étape de la lutte de caserne isolée ? Nous savions, par exemple que d'autres comités fonctionnaient en coordination. Mais comment obtenir les canards des autres comités, les plates-formes de lutte débattues par d'autres ?

Nous proposons la constitution d'un service de documentation sur l'armée, réalisant un bulletin. Un tel journal ne s'adresse pas, bien évidemment, aux seuls appelés : c'est un journal « civil » qui permette aussi de toucher les futurs appelés et, pas seulement eux...

En somme, ce qu'on voudrait voir naître, et nous sommes prêts à nous y mettre, c'est un comité, un collectif qui regroupe le plus grand nombre possible d'anciens bidasses de tous horizons. Mais nous ne voulons pas un tel comité composé uniquement d'anciens bidasses. Nous pensons que les antimilitaristes civils, des organisations comme le MAJ (mouvement d'action judiciaire), les structures syndicales qui nous ont soutenues, les groupes femmes... ont leur place dans un tel collectif. Il s'agit de définir un projet unitaire, large, qui corresponde à l'unité forgée par la lutte dans les comités de soldats...

un groupe d'anciens appelés de la 11e Brigade (FFA)

PS : Nous étions tous membres de comités de soldats.

APPEL de la B.A. 705 :

En réponse à l'appel lancé par les « anciens bidasses » militants de CS (comités de soldats), le CS de la Base aérienne 705 de Tours apporte totalement son soutien à cette initiative. Le mouvement des soldats, à l'heure actuelle, malgré la répression exercée (voir Bourget et sa police la SM), continue à s'étendre, à se développer et à se coordonner en RFA comme en France, éprouvant le besoin, nous pourrions dire la nécessité, que les comités de soutien civils aux revendications des soldats se développent localement et se structurent nationalement.

C'est une des garanties pour le mouvement des soldats de pouvoir avec cette aide prendre des initiatives dictées par la situation.

Ainsi, toutes les initiatives de propositions de plates-formes de lutte faites par des CS (Tours, Perpignan...) ont-elles leur place dans les débats au sein des comités de soldats. Cela nous permettra de mettre sur pied une plate-forme de lutte unitaire dans tous les comités de soldats, exposant les revendications démocratiques que les CS se seront donnés eux-mêmes dans des structures nationales.

Ainsi au niveau civil, le débat doit-il être lancé entre toutes les organisations politiques, syndicales, démocratiques sur un tel soutien aux revendications démocratiques des soldats.

— TOUS UNIS NOUS VAINCRONT !

— ON LES AURA, LES DROITS DEMOCRATIQUES !

— IMPOSONS LA LIBERATION DE TOUS LES SOLDATS ET LES SOUS-OFFICIERS EMPRISONNES !

Tours, janvier 1977

ON Y PENSE AUSSI !

APPEL DU 24e RIMa DE PERPIGNAN.

L'aggravation de la crise de la bourgeoisie nous montre de plus en plus l'importance et la nécessité d'un travail anti-militariste conséquent.

L'armée, la bourgeoisie le dit clairement, devient chaque jour davantage le dernier « rempart de la société libérale »

L'une des leçons que l'on peut tirer de la récente phase de répression des luttes des soldats est la détermination du gouvernement Giscardien d'affirmer son contrôle sur l'armée.

Cette armée, nous, membres du comité de soldats du 24e RIMa de Perpignan, nous la voyons essentiellement comme :

— une armée d'embrigadement de la jeunesse ;

— une armée brisant les grèves et préparant la guerre civile ;

— une armée suivant les intérêts impérialistes de la bourgeoisie.

Dans notre vie quotidienne, de nombreux faits (du bourrage de crâne aux stages commando) illustrent ces affirmations. Plus que jamais, il est nécessaire de dénoncer ces faits, de populariser les luttes des appelés, de soutenir les comités de soldats partout où ils existent.

C'est pourquoi, nous, soldats du 24e RIMa, nous lançons un appel pour que soit constitué sur la base la plus large, au-delà d'un simple cartel d'organisations, un collectif de soutien aux luttes des soldats dont le fonctionnement serait autonome et se donnerait pour tâches :

— de soutenir, populariser les luttes des soldats ;

— de dénoncer leurs conditions de vie et de travail ;

— de faire connaître les faits de répression ou les brimades qu'ils ont à subir.

Ce soutien passe par une mobilisation prolongée à laquelle participent l'ensemble des organisations politiques et syndicales, toutes les personnalités ou organisation antimilitariste pour atteindre les couches populaires.

Contre l'armée d'embrigadement de la jeunesse, contre l'armée de guerre civile, pour la satisfaction de nos revendications, pour l'instauration de droits démocratiques dans l'armée, nous avons besoin d'un **Collectif de Soutien aux Luttes des Soldats.**

Comité de Soldats
du 24e RIMa

APPEL DES ANCIENS DU 57e RI

Avec celui de la BA de Mérignac, le comité de soldats du 57e RI de Souge bénéficiait depuis deux ans du soutien de l'UD-CFDT de Gironde, aujourd'hui dissoute par la direction confédérale de la CFDT.

Anciens appelés, tous membres du comité de soldats de Souge lors de notre service national, nous avons quitté l'armée, pour certains depuis plus d'un ans, sans pour autant avoir oublié ce qui se passe derrière les murs des casernes.

En nous organisant dans l'armée pour la reconnaissance de nos droits démocratiques, l'amélioration de nos conditions de vie, nous avons recherché des contacts avec l'extérieur : pour que nos luttes soient popularisées, pour trouver un appui matériel, pour établir un lien politique avec tous ceux qui dans le « civil » étaient décidés à se battre pour nos revendications, pour chercher enfin un soutien face à la répression qui nous frappait durement.

Cette aide, condition indispensable de notre survie, nous l'avons rencontrée auprès des antimilitaristes qui luttent contre le même ennemi que nous et de nombreuses structures syndicales qui situent leur combat de classe contre le pouvoir et son armée anti-ouvrière. Mais cela nous est apparu trop éclaté, ponctuel, non coordonné.

Maintenant, c'est cet aspect-là qui nous préoccupe. La « quille » ne nous a pas démobilisés et l'expérience que nous avons vécue nous a animés du désir de continuer la lutte à l'extérieur. Nous pensons que nous, anciens des comités de soldats, qui avons lutté dans l'unité sous l'uniforme, nous pouvons jouer un rôle dans l'édification d'un large mouvement de soutien aux comités, qui fasse pendant à l'unité construite par la lutte dans les casernes.

Nous savons, pour en avoir débattu, combien cette question est décisive pour l'avancée du mouvement. En tant que civils nous pensons que nos responsabilités sont énormes. Il est d'ores et déjà nécessaire et possible de regrouper dans un collectif national de soutien aux luttes des soldats, large et unitaire, les antimilitaristes civils, les structures syndicales, tous ceux qui sont partie prenante du combat des comités, sur la base de leur propre autonomie.

Ici, à Bordeaux, anciens des comités de Souge, nous avons tous connu le soutien décisif que nous apporté les organisations antimilitaristes et certaines structures syndicales de la Gironde. Ce soutien doit se renforcer dans l'unité. Nous joignons notre appel à ceux des anciens soldats de la 11e Brigade des FFA et du comité du 24e RIMa de Perpignan qui vont dans le même sens pour que, dès à présent, la confrontation s'engage sur un projet de structure nationale permanente, large et unitaire de soutien.

La tâche est urgente !

5 anciens militants
du comité de soldats
du 57e RI, camp de Souge

FEMMES, nous avons un rôle à jouer !

L'AN dernier, en mars, au moment de la répression contre les soldats en lutte, il s'était créé un collectif femmes-armée où des compagnes de soldats avaient organisé une solidarité entre elles, avaient dénoncé le chantage exercé sur elles et avancé des revendications.

Elles demandaient :

— que le lieu d'incorporation des soldats tienne compte de leur existence à elles et soit donc proche de leur domicile ;

— des permissions régulières et plus nombreuses, et dénonçaient le chantage permanent aux permissions que subissent les soldats ;

— une solde décente...

Ces femmes qui pour la première fois brisaient leur isolement et faisaient connaître leur existence en se regroupant, en s'organisant, se sont aperçues qu'elles avaient bien des choses à dire, et pas seulement en tant que femmes de soldats victimes de la répression militaire.

En effet, quand on parle de l'armée, on pense tout de suite : « hommes ». L'armée est une institution spécifiquement masculine d'où les femmes sont totalement exclues.

C'est pourquoi, face à la répression qui s'abat de nouveau sur les soldats (emprisonnements, mutations, brimades, interrogatoires, à Landau, Neuschtat, Melun, Lure...) nous décidons de reprendre la lutte.

Mais les femmes de soldats ne sont pas les seules concernées, spécifiquement en tant que femmes nous avons un rôle à jouer contre l'armée bourgeoise.

Or nous sommes exclues de l'apprentissage des armes comme d'ailleurs de toute autre technique. Et ce n'est pas un hasard : les affaires « sérieuses » sont des affaires d'hommes !

Il ne faudrait pas croire pour autant que nous désirons effectuer nous aussi le « service national ». Nous savons bien que c'est impossible dans l'armée telle qu'elle est, nous ne pouvons, ni ne voulons y avoir notre place. En effet, si les femmes étaient « astreintes » au service national, il n'en serait pas pour autant mixte ; nous savons bien ce qu'on nous y ferait faire :

— des tâches ménagères à grande échelle ;

— du secrétariat ;

— l'infirmerie... etc.

Ce sont les tâches qu'on nous réserve dans la société bourgeoise. Or nous avons constaté que l'armée reproduit en les caricaturant tous les traits de cette société.

Ce n'est vraiment pas ce que nous demandons.

C'est pourquoi nous appelons toutes les femmes non seulement à lutter aux côtés des soldats qui s'organisent pour leurs droits démocratiques, mais aussi à dénoncer la phallocratie et le racisme que l'institution militaire diffuse dans les casernes. Quand on parle de nous c'est toujours de façon sexiste : les chansons, les injures, les mots de passe... etc. A l'armée on fait des « hommes », des « durs », des « mâles ». On ne nous considère que comme le repos du guerrier. Nous ne sommes là que pour occuper la place que nous impose l'autorité militaire : le rôle de la femme passive qui se sacrifie.

Face à tout cela, nous affirmons que le mouvement de soutien aux luttes des soldats ne doit pas être épisodique, renaissant seulement quand une vague de répression, elle, est continuelle. En tant que collectif-femmes nous appelons toutes les femmes qui se sentent concernées à se joindre à nous :

— en envoyant leur témoignage car nous projetons de faire une brochure sur les femmes et l'armée ;

— en discutant dans les groupes de femmes ;

— en participant au collectif de soutien aux luttes des soldats.

Ecrire à : **Collectif-femmes de soutien aux luttes des soldats,** 34, rue Vieille-du-Temple - 75004 PARIS

Des avocats écrivent à Bourges :

La création du Collectif des Avocats et ses démarches publiques n'ont pas été sans écho dans les casernes. Des familles de soldats emprisonnés ont d'ailleurs témoigné du changement d'attitude des autorités militaires notamment dans l'accueil qui leur était fait avant et après la parution de l'appel des avocats.

Les soldats emprisonnés et le sergent-chef Riche ont témoigné dans le même sens.

D'après les informations recueillies auprès du Collectif des Avocats, l'Ordre des avocats aurait été saisi de cette question concernant le respect des droits de la défense.

Enfin les avocats ont adressé après avoir été constituées par les familles des lettres aux détenus qui ont franchi le mur du secret.

C'est un pas en avant pour l'obtention du droit de libre correspondance entre les soldats emprisonnés et leurs défenseurs.

Le Collectif des Avocats a rendu publique une lettre adressée au Ministre de la Défense. Nous la reproduisons ici dans son intégralité :

Monsieur le Ministre,

Les récentes mesures disciplinaires dont ont fait l'objet plusieurs militaires des Forces Françaises stationnées en Allemagne Fédérale ont suscité une certaine émotion dans l'opinion publique et particulièrement les milieux judiciaires.

Soupçonnés de s'être associés, ou d'avoir participé à la rédaction et à la diffusion d'un écrit, ou plus simplement d'en avoir pris connaissance, — ce qui constituent au pire l'exercice de libertés publiques —, ces militaires appartenant aux 8e RI et 44e RT de Landau, au 611e CI de Neustadt, et plus récemment à des unités de Tubingen, se sont vus infliger des arrêts de rigueur d'une durée variant de trente à soixante jours.

Ces sanctions ont été précédées d'interrogatoires effectués sans contrôle par la Sécurité Militaire, organisme paralégal non investi de pouvoirs de police judiciaire et par conséquent non habilité à procéder à de tels actes.

Certains de ces militaires ont été mis au secret pendant plusieurs jours. D'autres se sont plaints des méthodes d'interrogatoire employées à leur égard. Tous ont été privés de la possibilité réelle de s'expliquer et de se défendre.

Ces faits ne sont pas sans précédent.

Depuis plusieurs mois des régiments stationnés en France ont connu une répression analogue. Depuis plusieurs mois, en vertu des pouvoirs que lui confèrent le règlement de Discipline Générale des Armées et les Instructions prises pour son application, les autorités militaires pratiquent leur propre « justice » en arrêtant, interrogeant et enfermant des dizaines de jeunes soldats.

Ces mesures disciplinaires constituent des violations graves et répétées des lois et conventions internationales qui protègent dans les pays démocratiques n'importe quel citoyen.

Mais plus que ces mesures, c'est le règlement en vertu duquel elles ont été édictées qui porte intolérablement atteinte à la légalité et aux principes généraux du droit. Aux termes en effet de ce texte, permettant aux autorités militaires d'exercer une action dite « disciplinaire » indépendamment de toute poursuite judiciaire et souvent concurremment à elle, — ce qui conduit à sanctionner deux fois une même « faute » —, les garanties traditionnelles et fondamentales de la défense sont inexistantes.

Des citoyens sont ainsi condamnés au cours de simulacres de procès instruits sans règle précise. Les interrogatoires ne sont soumis à aucune condition de forme et aucune limitation préventive dont la durée n'est nulle part précisée. La comparution devant l'autorité investie du pouvoir disciplinaire, quand elle se produit, ne donne lieu à aucun débat public et contradictoire. L'assistance d'un avocat aux divers stades de l'action disciplinaire est interdite. Les décisions rendues ne sont ni motivées ni susceptibles de recours.

En un mot, cette procédure est arbitraire.

A l'heure où les libertés sont, en France, au centre d'un important débat politique, il nous paraît nécessaire de vous faire part de notre inquiétude et notre indignation face à cette situation.

Nous considérons de notre devoir d'avocats de tout mettre en œuvre pour qu'elle ne se renouvelle pas.

C'est pourquoi nous sommes disposés à agir afin que nous soient reconnus, d'ores et déjà, le droit de communiquer librement et confidentiellement avec les militaires objets de poursuites disciplinaires, et ce, dès leur appréhension, ainsi que le droit de les assister au cours des interrogatoires, et de leur comparution devant l'autorité investie du pouvoir disciplinaire.

Nous souhaiterions, lors d'une audience que nous sollicitons, pouvoir s'expliquer de notre démarche devant vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Monique ANTOINE, Antoine COMTE, Alain EVEN, Jean-Jacques de FELICE, Michel LAVAL, Henri LECLERC, Marianne MERLEAU-PONTY, Jean-Pierre MIGNARD, Franck NATALI.

AVEC la vague de répression qui s'est abattue sur la 11e Brigade Motorisée (Spire-Landau-Neustadt) s'est ouvert une offensive qui touche maintenant la 13e BM et semble se généraliser en Allemagne. Cette offensive de la Sécurité Militaire est intervenue précisément au moment où la coordination des comités de garnisons de Landau et Neustadt se mettait en place, il s'agissait de passer à une étape supérieure d'organisation de la lutte des comités.

Parallèlement un groupe d'anciens appelés des régiments de cette brigade publiait un texte manifestant son soutien aux luttes des soldats et lançait l'idée d'un collectif regroupant à la fois des « anciens bidasses » et tous ceux et celles soutenant à divers titres le mouvement des soldats. Il faut ajouter que le soutien des camarades (civils) allemands aux comités de soldats était essentiel.

La SM décide de frapper au moment même où tous ces faits entrent en conjonction, et elle ne lésine pas sur les moyens comme en témoigne l'arrestation rocambolesque du sergent-chef Bertrand Riche du 44e RT. Dès lors l'affaire sera suivie à un très haut niveau et les procédures concernant la résiliation de son contrat incroyablement accélérées.

Bertrand, de convictions non-violentes, avait entamé une grève de la faim avec ses camarades ; la hiérarchie lui demandait d'interrompre avec insistance cette grève car comme le disait son colonel : « Arrêtez, les coups portés de l'intérieur sont les plus mauvais ». Une vingtaine d'arrestations, quelques mutations et de nombreuses heures d'interrogatoire, de fouilles... du cynisme partout au point de remplacer une lettre de la famille par une photocopie... ne serait-ce pas là une « indélicatesse grave dans le service » ?

Nous avons pensé que Bertrand Riche, ex-sergent-chef, et engagé à 17 ans pouvait nous dire ce qu'est actuellement le « malaise » chez les militaires de carrière.

QUAND LES SOUS-OFFS S'EN MELENT!

Une interview de Bertrand RICHE.

L'ECHO : *Qu'est-ce qui t'a amené en tant que sous-officier à te battre aux côtés des appelés dans un comité de soldats ?*

B.R. : D'abord j'ai eu d'autres contacts avec des sous-off. qui comme moi avaient été abusés par la propagande militaire. Très vite ils se sont installés dans leur situation de sous-off., oubliant tout ce qui était commun. Ils se sont mariés et voulaient rester tranquilles. Plus question de remettre en cause tout ça ; d'ailleurs ils n'y tiennent pas ; on peut dire qu'ils se sont fait acheter. Leur niveau de vie est très supérieur à celui qu'ils auraient dans le civil : le salaire de base d'un Sergent-chef qualifié est de 3.500 F par mois et on peut donc dire que la situation matérielle des cadres n'est pas du tout scandaleuse au 44e RT. Alors tu comprends, c'est plus simple quand on s'écrase. Je me suis donc tourné vers les appelés, les seuls qui luttaient.

L'ECHO : *Comment s'est traduit dans ton régiment, ce « malaise » chez les sous-officiers ?*

B.R. : J'étais dans un régiment finalement assez spécial puisque nous étions aussi nombreux que les appelés (500 cadres). La spécialité du régiment ce sont les écoutes qu'on ne pratique que trois mois dans l'année. Aussi à la caserne on n'a rien à faire. Les gars passent la nuit à faire la bringue et dorment la journée... c'est l'oisiveté, la principale cause du malaise.

L'ECHO : *Parmi les sous-off. de ton régiment tous n'étaient pas des « marmottes » ; la crise que l'on perçoit partout était présente, mais il n'y avait pas de base matérielle pour d'hypothétiques revendications. Peux-tu nous dire s'il y avait des opposants au système militaire ?*

B.R. : Certains sous-off. étaient franchement de gauche, mais ils préféraient s'écraser plutôt qu'entrer dans la lutte. De toute façon, comme les appelés nous ne pouvons exprimer une opinion politique, c'est laissé à nos stratèges.... et encore !

L'ECHO : *Comment les sous-off. voient-ils les comités de soldats et les luttes qu'ils mènent ?*

B.R. : Les sous-off. ne sont pas vraiment hostiles aux actions des appelés. Ils ne désaprouvent pas pour 50 % d'entre eux. Dans d'autres régiments ce n'est pas la même chose, on commande les appelés. Nous, nous ne donnions jamais d'ordres, je veux dire pas les conneries habituelles (O.S., etc...). A part ça beaucoup d'appelés devenaient des « boys ». Le cas du 44e RT est comparable à celui des bases aériennes, c'est technique, et c'est pour ça que l'on voit une sorte d'aristocratie des sous-off. entre ceux qui ont une qualification et les autres. Pour en revenir à ta question je pense que les sous-off. prendront les choses au sérieux quand le mouvement des soldats sera en

permanence l'interlocuteur du Ministère et du gouvernement, plus que celui de tel ou tel chef de corps.

L'ECHO : *La propagande militaire s'appuie essentiellement sur le fait qu'à l'armée on apprend un métier ?*

B.R. : C'est très vrai, même certains appelés y croient. Mais beaucoup de qualifications n'ont pas d'équivalences dans le civil.

L'ECHO : *Et les rapports sous-off et officiers ?*

B.R. : En fait on traite les officiers d'incapables par leur fausse ouverture au dialogue, par le fait qu'ils ne se contentent que de donner des directives sans essayer d'en comprendre et d'en voir l'exécution. Les sous-off font tout marcher tant bien que mal sans rien recueillir. Ils ne se sentent même pas motivés dans cette exécution. Certains officiers voudraient une armée qui tourne rond et où tout le monde s'y sente concerné ; mais ils ont beaucoup de mal et sont écœurés car personne ne croit en rien.

L'ECHO : *Es-tu d'accord avec le texte de l'appel et l'idée du Collectif ; penses-tu que d'autres sous-off réagiront positivement à cet appel ?*

B.R. : En ce qui me concerne, je suis d'accord et je participerai au Collectif. Pour les autres sous-off je pense que si ils ne seront qu'un petit nombre à lutter dans les casernes au début, petit à petit le mouvement s'amplifiera et aboutira à la satisfaction de certaines revendications des plate-formes des comités de soldats. Certaines questions de fond pourront être soulevées : le rôle de l'Armée dans la vie politique ; quelle défense, pour quels intérêts ?...

LES ETATS D'AME DE M. JONQUERES, EX PROCUREUR GENERAL A LA COUR DE SURETE DE L'ETAT.

M. JONQUERES a quitté la Cour de Sûreté de l'Etat. Il y a un an encore il dirigeait l'information judiciaire ouverte contre le mouvement des soldats, il ordonnait les arrestations et les perquisitions, bref, il organisait la répression, au nom d'une prétendue entreprise de démoralisation de l'armée.

Jonquères a été le chef d'un des Parquets les plus durs de la Cour de Sûreté, juridiction à la botte du pouvoir et servante docile de ses bases manœuvres.

Il a fait ses preuves « aux colonies », tel un de ses subordonnés le procureur DORWLING-CARTER. Il s'est distingué par la véritable haine dont il poursuivait les magistrats progressistes du Syndicat de la Magistrature du temps où il dirigeait le parquet de la Cour d'Appel de Douai.

Mais Jonquères a son honneur. D'abord il dit qu'en fait des dossiers devant la Cour de Sûreté sont vides. Les 26 avocats l'ont déjà dit il y a plus d'un an. Mais lui, à l'époque, il disait le contraire ! Et maintenant il regrette qu'on ne rende pas des ordonnances de non-lieu pour la quasi-totalité des 53 inculpés. Il parle dorénavant des droits de l'homme, de son éthique et de sa conscience.

MAIS M. JONQUERES N'A NI CONSCIENCE, NI HONNEUR, ET IL NOUS PREND POUR DES IMBECILES !

Qu'il démissionne par opportunisme, ça le regarde. Qu'il sente le vent tourner, ça prouve qu'il a du nez. Mais que l'on garde de lui l'image d'un magistrat intègre et propre, même magnanime, ça n'est pas possible.

Lorsqu'un magistrat accepte de diriger une juridiction d'exception telle que celle-là, faisant fi de la dignité la plus élémentaire et preuve d'une telle servilité intellectuelle, il ne peut rester de lui que l'image racornie d'un pâle personnage identique à ces magistrats aux ordres qui composaient « la section spéciale » pendant l'occupation nazie.

Non M. Jonquères, votre démission ne fait pas de vous un démocrate ! Vos états d'âme on s'en fout ! On vous a déjà oublié parce que les Jonquères et Cie passent et les comités de soldats restent, s'expriment et s'organisent. ET NOUS ON LES SOUTIENT !

LES BORDELS DE LA LEGION....

Une affaire compliquée, aux ramifications innombrables, qui met en jeu le fameux « Gang des Lyonnais » et qui commence par l'arrestation de plusieurs patrons hôteliers ou restaurateurs de Nice ou Chalon-sur-Saône, une sombre histoire de traite des blanches, telle est, d'abord, l'affaire du *Pouf de Calvi*.

Rien de bien stupéfiant, finalement ; un réseau de proxénètes qui « alimente » un BMC (Bordel Militaire de Campagne) au 2e Régiment de parachutistes de la Légion étrangère à Calvi, le « Pouf » baptisé sur les registres officiels du régiment, « centre culturel »...

Une concession « bien naturelle » à la virilité célèbre des légionnaires, ces vrais hommes, comme dit la chanson...

Mais tout cela prend une tournure bien différente quand on lele voit avec les yeux de la « marchandise », les femmes qui y ont été, celles qui y sont encore, et, plus généralement, toutes les femmes ; car toutes les femmes sont concernées, menacées par ce qui n'est que la forme extrême des rapports entre hommes et femmes produits par l'institution militaire. Noëlle Cerf, la jeune femme qui a fait « éclater l'affaire » raconte :

« J'ai fait entre 60 et 80 clients par jour pendant deux ans ». Elle, et ses compagnes, étaient enfermées dans le camp, sous la garde de sentinelles ; certaines pouvaient sortir une fois par semaine pour aller chez le coiffeur. Elles étaient vêtues et nourries... *Est-ce exagéré de parler d'esclavage ?*

Il est impensable en tout cas que ce trafic, ces emprisonnements intolérables aient été ignorés des autorités militaires. La hiérarchie militaire de la Légion étrangère doit être dans ses petits souliers !

Il s'agit bien sûr d'une « bavure », comme les viols commis par des militaires, en temps de paix comme en temps de guerre, comme les agressions dont sont si souvent victimes des femmes dans les villes de garnison.

Mais ces bavures sont significatives ! Elles en disent long sur la conception de la « virilité » que propage l'armée. La violence sexuelle, l'inhumanité d'un rapport aux femmes, qui va de l'esclavage organisé à l'agression caractérisée, tel est le pain quotidien de l'armée bourgeoise, qui exclut les femmes, leur reconnaît pour seule valeur une valeur de marchandise (le « repos du guerrier »), qu'on paie ou qu'on prend. Ce mépris des femmes (puisqu'il n'y a pire insulte que celle de femmelette...) l'armée le respire par tous ses pores, elle en est, en quelque sorte, cimentée, puisque reposent sur ce mépris toutes ces fausses valeurs de pseudo-fraternité virile. L'affaire du « Pouf » de Calvi n'en est qu'une manifestation. Mais le mouvement des femmes aurait tort de s'en désintéresser : il est grand temps que la lutte des femmes se fasse sentir dans les casernes. Elle peut et doit être un auxiliaire indispensable à tous ceux qui remettent en cause cet édifice militaire qui se lézarde.

Collectif femmes

ON A REÇU ÇA...

Nous commençons une rubrique régulière ouverte aux lecteurs. Pourquoi ? On peut dire pour faire bien, parce que « ça » se fait... mais aussi pour qu'il puisse y avoir une critique du journal d'abord (on accepte les critiques mais on ne refuse pas les compliments...) et puis aussi essayer de faire entendre une autre voix, un autre style, une autre information que la nôtre, s'il est vrai que ce que pensent et vivent nos lecteurs ça fait partie de l'information. On compte sur vous pour écrire. On rappelle l'adresse au cas où vous l'auriez déjà oubliée :

C.N.S.L.S.
% Comité Larzac Paris
12, rue Censier
75005 PARIS

(...) Ancien engagé trois ans dans la marine et de part une phase de lutte importante dans celle-ci, je me sens solidaire de cet appel (celui de la 11e Brigade N.D.L.R.). Mais il mérite quelques réflexions. Je vais partir de ma propre expérience pour les situer. Au départ donc une analyse politique de l'armée et de mon rôle dans celle-ci. Cette analyse politique m'emmène tout naturellement à envisager ma participation à un militantisme dans l'armée. Seul, guère possible. Il faut donc prendre contact avec l'extérieur afin de trouver une solution (...) je tombe alors sur d'anciens copains (...) qui me dirigent vers l'embryon d'un Comité de Soldats. Puis participation à ce Comité, l'appel des Cent, un journal etc. Et par rapport à l'aide extérieure, rien, presque rien, le marasme. Politique-Hebdo, à la suite d'un coup de matraque sur les syndicats qui appuyaient les comités, lance un « Comité de Soutien aux militants et soldats emprisonnés ». Une entreprise qui n'a pas fait long feu. A l'heure actuelle des soldats vont en prison et il n'y a aucune réaction de ce comité de soutien (...) ce en quoi je suis absolument d'accord pour appuyer les comités, ceux-ci pourraient avancer (... Un bulletin périodique est donc nécessaire. Mais si cela est fait pour raporter tel ou tel fait passé dans la caserne, ce n'est pas la peine. Mais parcontre un journal fait par des soldats en lutte ou pas, tout à fait d'accord.

François — NANTERRE

FAIRE QUELQUE CHOSE

J'ai terminé mon service fin mai avec l'idée de faire quelque chose contre l'armée et aussi pour ceux qui continueront à la subir...

Didier — PARIS

du coté des comités...

Nous entamons ici une revue de presse régulière des comidés de soldats. Chaque bulletin, chaque journal qui sort dans les casernes est un démenti aux Bigeard de tout accabis qui rêvent tout haut à une armée où les appellés resteraient soumis...

Tous les comités qui désirent voir leurs bulletin, tracts etc... ou toute informations peuvent nous les envoyer. Les colonnes de l'écho des casernes sont à leur disposition.

L'AS AU CARREAU N° 2 est paru, voici ce qu'en dit le comité de Soldat du 42e RI de Wittlich (F.F.A.) :

« Cela sera sûrement une mauvaise surprise pour les guignols de la Sécurité Militaire, voici le N° 2 de « l'as du carreau » journal du comité de soldats du 42e RI diffusé dans le train le lundi 17 janvier lors d'un retour de permission.

C'est une claque dans la guele à tous ceux qui à NEUSTADT, LANDAU, TÜBINGEN emprisonnent, interrogent pendant des heures, opèrent des pressions diverses sur les soldats qui luttent aujourd'hui en France et en Allemagne. C'est une claque dans la gueule de la hiérarchie militaire qui tente de bailloner le Mouvement des Soldats.

C'est pourquoi, 8 mois après la parution de son n° 1, le Comité du 42e RI réapparaît publiquement par sa presse. Cela indique clairement notre volonté de ne pas se taire et de lutter avec l'ensemble des soldats contre la hiérarchie militaire et le pouvoir.

— HALTE A LA REPRESSION DANS LES CASERNES.

— LIBERATION DE TOUS LES SOLDATS EMPRISONNES.

Voici des extraits de « L'AS AU CARREAU N° 2 »

SOLIDARITE DES APPELES AU 42e
LIBERATION DES APPELES DE LA 75/10 : NON AU RAB

La libération des camarades de la 10 a eu une teneur un peu particulière. En effet les « la quille » ont laissé place à « libérez nos camarades », « Non au rab », « libérez Rativet, libérez Goutevelle ». En effet ces deux copains on vu partir leur contingent, c'est injuste. Après le trou qu'ils ont fait.

La hiérarchie se venge bassement en les maintenant au corps. C'est pourquoi il ne faut plus qu'aucun soldat parte après leur date de libération. Il faut en finir avec les beuglantes qui amusent la hiérarchie ; il faut en finir avec la division « bleus - libérables ». C'est là-dessus qu'on essaie de nous diviser à chaque libération.

EXIGEONS LA LIBERATION DE NOS CAMARADES QUI SONT AU TROU

EMBRIGADEMENT

Chacun de nous a pu constater que la vie ici est tout autre que ce que nous avons connu jusqu'à présent. Tout est fait pour nous rendre différent des civils que nous étions il y a quelques mois et que nous serons dans quelques mois.

— les cheveux courts, non par raison d'hygiène mais pour uniformiser les têtes et bien montrer qu'on n'a pas à vivre et à raisonner comme des civils. Même en perm, on a des têtes de bidasses.

— les brimades imbéciles (style « pompes ») et pendant le G.I. le chantage à l'affectation (Si tu fais le con tu vas te retrouver G.V.)

— la balise et la frime continuelle : tenue impeccable, rangers cirées, garde à vous quand on parle à un supérieur.

— les heures perdues à faire le con pendant l'O.S. (à la II surtout) et au cours des cérémonies à attendre au garde à vous en plein soleil comme lorsqu'il fait moins vingt degré.

— les conneries qu'on nous raconte pendant ces cérémonies (pendant cette minute de silence, vous pensez à...).

— les insultes qu'on doit supporter.

— les chansons débiles que l'on nous fait chanter (Oh la fille..., le départ des partisans version fasciste).

— la propagande pour nous diviser entre nous. On essaie de faire passer les G.V. pour des cons auprès des autres. On explique aux mecs qui font le P.E.G. qu'ils sont les plus beaux, les plus forts, les plus intelligents.

Au 42e on ne fait pas de politique, seulement un peu d'antisoviétisme. Combien de fois avons nous entendu : « Si vous tirez aussi bien quand ce sera les Russes qui seront en face ? » De quel droit pouvons-nous avoir tel ou tel ennemi en temps de paix, pour un pays comme la France qui se dit pacifique.

Combien d'allusions hostiles à l'Union de la Gauche en France de la part de certains cadres fascistes.

Il faut donc résister à l'embrigadement, ne pas croire qu'on peut s'en sortir en se tirant dans les pattes entre appelés ou en buvant des canons. La seule solution ne peut être que collective, en parlant entre nous,

EN S'ORGANISANT AVEC LE COMITE

LE SAPEUR MAJEUR, journal du comité de soldats du 32e RG de VIEUX-BRISACH (R.F.A.) a adressé un tract de la 76/10 :

Depuis plusieurs semaines que tu es là, tu as pu t'en rendre compte l'armée, c'est con. Tu as dix-huit, vingt ans ou plus, et on te traite comme un gamin de cinq ans. Dans le civil, tu as un travail, une vie personnelle et on t'envoie faire le con un an en Allemagne : à quoi ça rime ?

« Fermes ta braguette ! Cires tes rangers ! Au pas de gym. !

En avant, marche ! Tais-toi ! ». C'est ça la vie de caserne. Aucun droit, aucun moyen de nous défendre collectivement. Nous sommes des citoyens majeurs, on nous rabaisse au rang de larves qui doivent ramper, faire le singe pour demander quelque chose et accepter n'importe quoi.

Mais aujourd'hui, de plus en plus de soldats refusent cet arbitraire, s'organisent et luttent pour défendre notre dignité et nos droits. Ils établissent leur cahier de revendications :

— nourriture dégueulasse
— permissions au compte goutte
— locaux vieux et insalubres
— discipline débile et abétissante
— solde de misère
— absence de tout droit démocratique (censure de la presse).

L'ARMEE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

L'ECHO DES CASERNES
EST DONC LE JOURNAL DE TOUS.

On en passe et des meilleures !

Bien sûr, le responsable du service de la Sécurité militaire va vous tenir une réunion pour vous raconter un tas de conneries : comme quoi les comités veulent vous manipuler, que nous sommes des lâches et que nous voulons tout casser, etc... A cela nous répondons que le seul moyen de nous défendre pendant le service national, c'est la clandestinité, c'est l'organisation massive des soldats dans leurs compagnies, sections et services en comités qui popularisent nos revendications sur la solde, la nourriture, l'hygiène, les permissions. La seule façon de faire aboutir nos revendications face à la hiérarchie. Ces messieurs de la Sécurité militaire peuvent-ils nous donner d'autres moyens de défense ?

Dans le civil, les patrons ne cèdent qu'à la force. La hiérarchie militaire et le gouvernement ne cèderont pas à de beaux discours, ils ne cèderont que face à notre action et nos luttes permanentes et décidées.

Toi qui es ouvrier, paysan, étudiant ou chômeur, dans le civil tu as tes organisations syndicales pour te défendre ; ici ta seule organisation, c'est le comité !

DANS CHAQUE COMPAGNIE : CHAQUE SECTION ET SERVICE, PARTOUT CREONS DES COMITES DE SOLDATS !

LA SOLDE AU SMIC ! LES TRANSPORTS GRATUITS ! NOS DEUX 72 HEURES PAR MOIS !

De même « LA CIGOGNE EN ROGNE » journal du comité de la BA 705 à TOURS s'est adressé par tract au nouveau contingent.

FAIT CIRCULER CE PAPIER.
ATTENTION NE TE FAIS PAS PRENDRE AVEC ! ! !

LA CIGOGNE EN ROGNE

QUE FAISONS-NOUS PENDANT LE C.I.M. (centre d'instruction militaire)

A QUOI NOUS PREPARE-T-ON ?

Pendant plusieurs semaines nous avons été isolé de TOUT :

— on a marché au pas bêtement pendant des heures.
— on ne pouvait pas quitter le bâtiment qu'accompagnés ou gardés
— on n'avait pas accès au foyer, aux journaux, à la télé,
— on n'avait pas le droit de parler aux personnes étrangères au C.I.M. et de plus on était soumis aux ordres et aux contre-ordres arbitraires de l'encadrement.... Sans parler du PEU de permissions (voir « le coup » des piqûres et des manœuvres...)

POURQUOI cet ISOLEMENT, cet EMBRIGADEMENT ? POURQUOI cette privation TOTALE de LIBERTE ?

Qu'est-ce que l'ARMEE VEUT FAIRE de NOUS ? : Des soldats prêts à « défendre la Nation », nos « Libertés » .... et cela à faire sdans réfléchir.

Cette « Nation», dont on nous parle tant, **n'est pas la notre** c'est celle de Giscard et des patrons qui veulent garder fermement leur pouvoir et leurs privilèges qui se voient de plus en plus menacés par la lutte des travailleurs et des masses populaires.

Et peut-on encore parler de libertés quand les grévistes sont « évacués » quotidiennement par la police (le Parisien Libéré, Caron-Ozann, l'ImRO...), les paysans matraqués et expulsés de leurs terres (voir l'extension des camps du Larzac de Fontevrault...) et quand PONIA et BOURGES quadrillent la France avec la police et l'armée (Opération Paille les descentes de flics dans le métro...).

NOUS, TRAVAILLEURS SOUS L'UNIFORME, Refusons de cautionner sans rien dire une armée qui brise les grèves (éboueurs, aiguilleurs du ciel...) qui défend les intérêts des capitalistes dans les pays colonisés (Martinique et Antilles... Tahiti...) qui embrigade la jeunesse en la préparant à servir docilement ses futurs patrons et qui ne nous permet pas de ?nous exprimer et encore moins de **nous organiser.**

Le gouvernement proclame que les casernes sont calmes = UN MENSONGE DE PLUS !

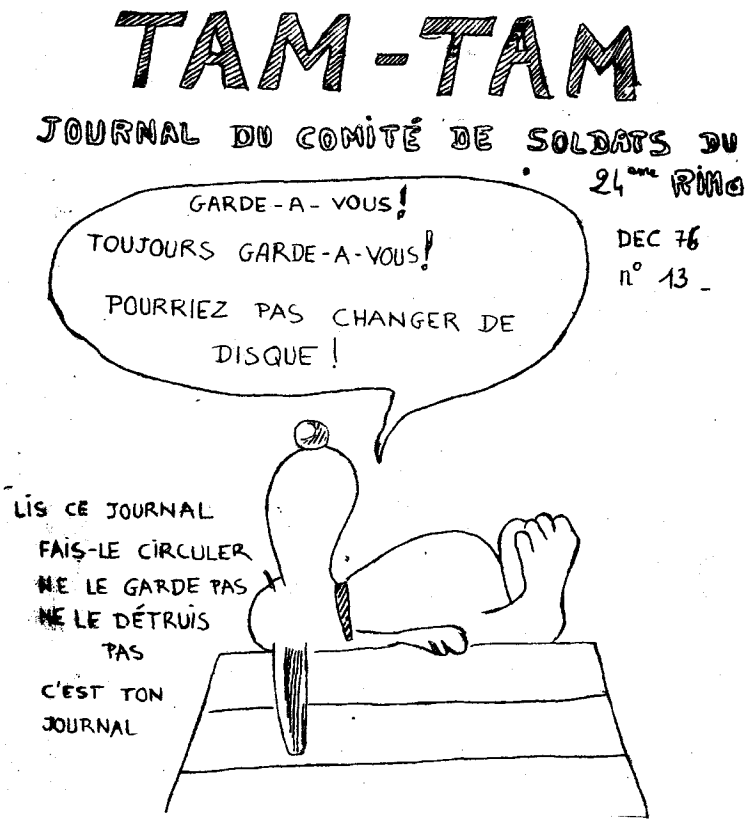

Le numéro 13 de « TAM.TAM », journal du comité de soldats du 24e RIMA de Perpignan est paru. Au sommaire :

- *l'événement du mois : le bide d'une opération Armée-Nation.*
- *la drogue à l'armée, comme quoi l'armée propage la drogue chez les appelés.*
- *l'alcool au 24e RIMA*
- *Rubrique des méfaits divers : le cross régimentaire.*
- *Divers : la S.M., la répression, les crevures et la solde*

TAM-TAM ne fait pas moins de 10 pages.

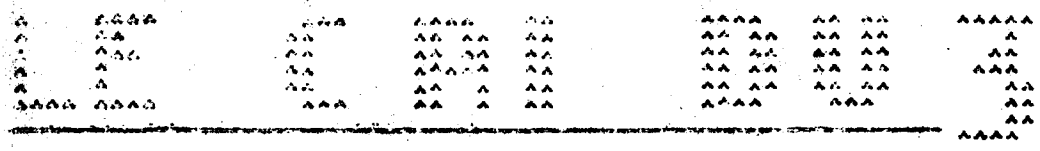

COMITE
DE SOLDATS
MEZIERES
3° R G

ferme ta gueule répondit l' "écho"

N°1

15-01-77

POURQUOI UN COMITE DE SOLDATS à Mezières?

Le « CRI DU 3e », *journal du comité de soldats du 3e RG de Mézières fait paraître son numéro 1. Il y expose sa plate-forme (que nous publierons prochainement) et il termine par ces mots :*

« C'est pour l'application de toutes ces mesures que nous, appellés de Mézières, nous nous battons. Nous affirmons notre Solidarité avec les soldats en lutte des autres casernes, avec les emprisonnés pour délit d'expression et d'organisation. Nous soutenons les revendications de carrière, de retraite, de condition de vie, de formation professionnelle des engagés, dans la mesure où elles ne sont pas contradictoires avec les notres.

Regroupons-nous par chambre et par section pour combattre les brimades, les divisions entre appellés (libérables contre bleus), français contre réunionnais, racisme et mépris des femmes).

Discutons pour opposer une protestation unanime contre le réveil, la marche au pas à l'ordinaire, les retards pour les départs en perm.

Echangeons nos expressions du civil et du kaki ; développons la solidarité pour former un front plus uni face à l'oppression

« MORANGE MECANIQUE » N° 2, journal du comité de soldats du 8e RD à Morange.

BONJOUR, NOUS REVOILA...

Nous allons décevoir ceux qui pensaient que le n° 1 n'était qu'une mauvaise plaisanterie de « libérables ». Mais nous avons l'intention de continuer à paraître (et à lutter) jusqu'à ce que nos droits, les droits de tous les soldats, soient reconnus.

Du côté de la hiérarchie c'est la panique : les gradés enquêtent, surveillent, interrogent. Certains officiers passent des nuits blanches. Il leur faut des « meneurs » à punir et comme ils n'en trouvent pas ils frappent au hasard.

Le bg Rosier de l'ECS a été puni de 15 jours d'arrêt parce qu'il avait reçu le journal que ses parents lui avaient envoyé 15 jours d'arrêt pour avoir reçu du courrier : on reste confondu devant ce que cette sanction révèle d'injustice et de bêtise.

Puisque nos « chefs » veulent punir a tout prix, nous leur suggérons de commencer a rédiger des listes d'otages ; a chaque numéro du journal on en punirait une dizaine au hasard (on pourrait aussi les fouetter un peu en public.... si ça reste discret, pourquoi pas ?).

On peut se demander pourquoi la hiérarchie a tellement peur d'une simple feuille de papier (le « torchon » comme ils disent).

Ce journal se propose seulement de briser l'isolement, l'abscence d'informations, l'abrutissement dont nous sommes tous victimes. Il veut être un moyen de s'organiser pour se défendre et pour résister à l'embrigadement.

C'est peu être pour cela que la hiérarchie s'acharne a vouloir le détruire. Elle a peut être compris que tous unis nous ne nous laisserons plus traiter comme des esclaves.

Nous ne nous laisserons pas intimider par la répression, surtout aveugle et stupide. Souvenons-nous de l'appel des Cent : ni les insultes, ni les menaces, ni même les sanctions n'ont empêché 5.000 soldats de le signer.

Le N° 1 a été lu et discuté dans tout le régiment. Son succès constitue le meilleur des encouragements a continuer.

PREPARONS-NOUS A LA LUTTE : ORGANISONS-NOUS

LE JOURNAL DOIT ETRE LU ET DISCUTE

« GARDAVOUFIX » *n° 7, journal d'informations des soldats du 92* RI de Clermont-Ferrand, porte sur sa « une », « ce journal a été réalisé par la CFDT qui souhaite que les liens entre le mouvement des soldats et le mouvement ouvrier se renforcent. Le contenu de ce journal reste placé sous l'entière responsabilité des militaires appelés du 92* RI ».*

GARDAVOUFIX sort cette fois sur 14 pages. On y trouve :

ANTIMILITARISME PRIMAIRE

Le colonel l'a dit : « le service militaire est un impôt et personne n'aime payer ses impôts ! », d'autant plus que l'impôt est particulièrement lourd : un an de salaire, de vie, d'éloignement, de souffrances physiques et morales ; le terme de « corvée » conviendrait mieux pour désigner cette période de « travail obligatoire » pendant laquelle « ils » essaient de nous inculquer leurs valeurs débiles : honneur, patrie, virilité...

Que recouvre exactement chacune de ces notions totalement dépassées et qui ne correspondent plus à aucune réalité concrète (signe manifeste de l'arriération de l'institution militaire ?).

Que veut dire, pour un appelé de 20 ans, le mot HONNEUR ? L'honnneur de tuer ! De servir ! De mourir ! Comme si assassiner un garçon de ton âge, sous prétexte qu'il est né dans l'autre camp et qu'on l'a endoctriné de la même façon que toi, pour lui donner des raisons aussi valables que les tiennes d'aller te tuer, était un honneur ! Comme si se faire flinguer à 20 ans sans raison (et qui nous en donnerait une ?) était un honneur ! Comme si servir, avec tout ce que ce mot contient de soumission (n'est-ce pas chiens d'appelés !) pouvait être un honneur ! La devise de la division n'est-elle pas « ne pas subir » ?

Quant à la patrie, il faut se souvenir que « les travailleurs n'ont pas de patrie », elle n'est q'une invention du capital pour maintenir une domination supplémentaire sur les travailleurs, et particulièrement sur les paysans à qui on fait assimiler patrie et exploitation agricole. Et ce symbole de la patrie, ce drapeau que l'on nous oblige à respecter, ne représente rien d'autre que ce qu'il est : un morceau de tissu à trois couleurs ; messieurs les gradés, votre fétichisme semble un peu dépassé au XXe siècle !

Leur troisième argument de choc est la virilité, englobant les mythes du super-man, du para, de Zorro en treillis et rangers, rêves d'adolescents frustrés qui se prolongent à l'âge adulte. Et pour atteindre cet « idéal » (?), que proposent-ils ? La cuite régulière, la virée aux putes (la chaude pisse est très bien vue), la loi du plus fort, le mépris des intellectuels, les jambes sous la tête, l'apologie de la violence, de la force brutale, des risques inutiles, le culte de la bagnole (grosse et bruyante) et de la femme-objet (dont on parle de préférence avec mépris), amour des chants fascistes et « virils »... C'est cette conception de l'homme qu'ils essaient de faire passer aux appelés pendant douze mois en s'adressant à leurs instincts les plus bas, à grands renforts de démagogie et de fanfaronnades.

... Et puis aussi des articles sur « l'opération Paille », une lettre d'un objecteur de conscience, les surprises du règlement, A BAS L'ARMEE anti-ouvrière, le chronique du régiment.

COMMENT LUTTER ?

Les actions individuelles sont elles efficaces ? nous ne le pensons pas. Prenons quelques exemples, le seul résultat que l'on peut obtenir en refusant individuellement un ordre c'est une sanction très lourde (jusqu'a 60 jours d'arrêt de rigueur).

Le recours à la démerde, au système D est-il plus efficace ? Oh que non. Car si tu arrives a éviter une garde ou une corvée c'est un autre camarade qui sera « baisé ». C'est même faire le jeu de la hiérarchie en nous faisant nous battre les uns contre les autres.

Ce n'est donc pas en agissant de façon individuelle que nous obligerons la hiérarchie a céder a nos revendications : d'ailleurs elle le sait bien puisqu'elle tolère les réclamations individuelles.

Seules des actions collectivesnous permettront d'obtenir des résultats. Nombreux et unis nous avons plus de poids en face de la hiérarchie.

Dès maintenant il est possible de réagir ; par exemple en sabotant les marches exténuantes (le groupe ou la section décide de ralentir ou de s'arrêter), il suffit de le décider ensemble et de ne pas se laisser intimider par les insultes et les menaces.

Une autre méthode c'est la pétition pour protester contre un abus, une brimade, pour exiger de meilleures conditions de vie... etc. Il existe de nombreux autres types d'actions collectives (refus des heures supplémentaires, boycott d'un appel, arrêter une séance d'ordre serre...) c'est à nous de les utiliser. Dans tous les cas, la hiérarchie ne peut pas faire grand chose contre des actions massives.

Du coté des comités - Du coté des com

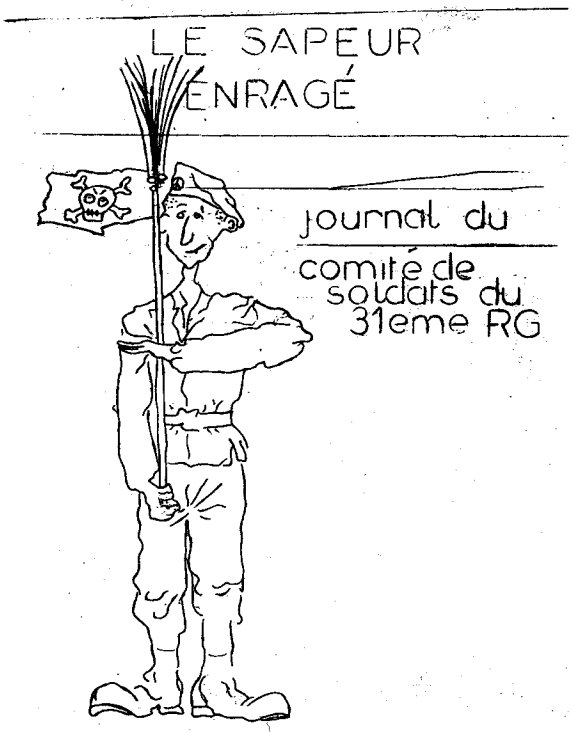

« Le SAPEUR ENRAGE *» journal du comité du 31e RG de Castelsarrazin.*

— l'armée pour quoi faire ?

— un automne chaud : les luttes des travailleurs contre le plan Barre, comment les appellés sont touchés par le plan Barre :

La hausse des prix nous touche de près (210 F par mois) on est nourri, c'est vrai, on est logé aussi, mais qui donc paye l'essence à 2'25 F le litre, le cinéma à 16 F, les transports en commun (un seul voyage gratuit par mois) etc.

Une fois de plus nous nous trouvons à la charge de nos familles (...).

Quelles libertés dépend l'armée ? certainement pas celles des travailleurs, qu'ils soient éboueurs, employés de métro postiers, ils se souviennent que l'armée est venu faire leur « travail » pendant qu'ils étaient en grève (...) voilà la seule réponse du gouvernement, face aux revendications des travailleurs, organiser la répression armée si ces derniers, excédés par l'attitude de nos « prince gouverneurs » en venaient à les chasser manu-militari. (N'oublions pas que les élections ne sont pas loin et que la douche pourrait être froide pour Giscard et consorts).

Voilà ce qui se cache sous les bérêts et les crânes rasés de nos virils - défenseurs de l'ordre occidental » (...).

C'est pour toutes ces raisons et le fait que nous restons des travailleurs même sous l'uniforme que notre place est aux côtés des travailleurs en lutte contre le gouvernement qui organise le chômage et la répression.

LES FEMMES ET LES SOLDATS.

La sexualité à l'armée, le moins que l'on puisse dire c'est que ce n'est pas le pied !

Dans ce monde fermé de mecs, coupé des réalités de la vie ou l'on s'ingénie à nous apprendre à être un « homme » c'est en chier au maximum en fermant sa gueule, les rapports avec les femmes deviennent très difficiles.

La difficulté de survivre des couples (souvent la rupture) pendant le service militaire — La misère sexuelle pendant une semaine (ou plus) enfermés dans une caserne — Ce sont des problèmes que nous soldats avons tous en commun.

L'armée nous fait avoir une vision déformée des femmes, en fait l'image classique de la « femme au foyer » ; « repos du guerrier », « c'est normal entend-t-on dire, elles n'en chient pas comme nous ». La nana que l'on croise dans la rue (« baisable » ou pas) celle qui se laisse draguer facilement (« la salope ») celle qui refuse (« la conasse »). Nous enfermés dans notre rôle de super male défenseur de la patrie et si l'on ne rendre pas dans ce jeu les gradés nous considèrent comme des gonzesses ! (qu'on se rappelle l'exemple des femmes vietnamiennes qui ont combattu fusil en main au côtés des hommes contre l'impérialisme US ! et les exemples de ce genres ne sont pas rares). Toutes ces fausses divisions entre hommes et femmes sont entretenues et même renforcées à l'armée par l'idéologie des gradés.

Les rares et toujours brefs moments ou les couples se retrouvent après une semaine ou plus d'abstinence, les rapports sexuels sont trop souvent insatisfaisant : on ne voit plus la femme que comme un « trou », impression ressentie par la femme qui se ent un rôle de « putain », d'où tension ou rupture au niveau de couples.

Pour supporter la misère sexuelle, les mauvaises bandes dessinées pornos qui circulent à foison dans les chambrées, les plaisanteries sexuelles etc., montrent bien que la sexualité pendant le service militaire est un problème pour nous tous. C'est pourquoi, il est important, pour sortir du ghetto que nous impose la vie militaire de pouvoir parler tous ensemble de ces problèmes. Les difficultés d'un couple pendant SM ne sont pas des problèmes individuels. On peut tous s'aider mutuellement face à ces difficultés car nous sommes nombreux à les rencontrer. Il faut aussi pouvoir en parler au niveau des couples, avec les femmes même si c'est difficile le temps d'un week-end, car pour elles aussi (celles dont le copain, le mari est service) il y a des problèmes.

Il faut réagir contre le sexisme à l'armée.

PLATE-FORME DU 24 ème RIMA de Perpignan

Malgré la répression, les peines de prison, les mutations, la dégradation de nos conditions de vie et de travail, les comités de soldats existent toujours et continuent à se développer. On peut même dire que nous assistons aujourd'hui à la montée d'un puissant mouvement de soldats contre la machine militaire, contre l'embrigadement et l'oppression, contre l'arbitraire et la bêtise, mais aussi contre l'armée de guerre civile, l'armée qui assassine (trois morts aux manœuvres Provence), l'armée qui mutile.

Ce mouvement, qui a su s'organiser, résister, est arrivé aujourd'hui à un tournant décisif. Il doit prendre ses responsabilités, non seulement caserne par caserne, mais aussi face à l'ensemble du contingent, face à l'ensemble des travailleurs de ce pays. Il doit leur présenter les mots d'ordre qu'il met en avant dans sa lutte, les revendications qu'il estime justes et nécessaires.

Conscient de ses responsabilités et pour permettre à l'ensemble des soldats de discuter de ces revendications, le comité de soldats du 24e RIMa de Perpignan présente aujourd'hui la synthèse de ses revendications, telle qu'elle est issue des discussions d'octobre et de novembre, comme l'avait fait le mois dernier le comité de la BA 705 de Tours.

Nous voulons, par cette intervention, lancer le débat dans le mouvement des soldats, afin que chacun puisse choisir démocratiquement ses revendications, et les formes d'organisation qu'il souhaite se donner.

A cet égard, nous souhaitons donc que les initiatives qui seront prises pour structurer le mouvement de soldats soient réellement discutées auparavant et ne mettant pas les soldats face à des choix qu'ils n'ont pas fait, comme cela a été le cas l'année dernière à Besançon (proclamation sans lendemain d'une section syndicale de soldats).

Parmi ces initiatives, nous pensons que la convocation d'assises régionales et la construction de coordinations régionales permanentes des comités de soldats seront une avancée importante.

Soldats à Mourmelon ou à Perpignan, en France ou en Allemagne, nous avons pleinement conscience de mener la même bataille.

Nous pensons qu'il est nécessaire de nous unir et en discutant de nos revendications, nous garderons en tête l'urgence et la nécessité de publier une seule plateforme de revendications, acceptée par tous, après un débat approfondi, au niveau national.

Nous savons aussi que nous ne gagnerons pas si nous sommes seuls et que, pour satisfaire nos revendications, nous devons unir nos luttes à celles des travailleurs.

En défendant nos intérêts de « travailleurs sous l'uniforme », nous rejoignons leur combat, et, comme nous l'avons fait avec les vitifulteurs, nous développerons nos relations avec l'ensemble des organisations politiques, syndicales et populaires.

Sous l'uniforme, nous restons des travailleurs.

Renforçons notre organisation, renforçons les comités de soldats.

Par le débat autour de la plateforme de revendications, joignons nos luttes à celles des travailleurs.

Vive les comités de soldats.
Comité de soldats du 24e RIMa.

Cette plate-forme doit être lue en gardant en tête le fait que chacune des revendications correspond à des faits bien précis dans la vie quotidienne des soldats ; en particulier si nous demandons l'application totale de la constitution à l'armée, ce n'est pas parce que nous la trouvons à notre goût, mais parce que les libertés les plus élémentaires qu'elle garantit à tous les citoyens, entre autres le respect de la dignité humaine, sont bafouées dans les casernes.

Elle ne prétend pas être exhaustive : elle répond à notre préoccupation de voir l'ensemble du mouvement des soldats en débattre et de s'unifier autour d'une plate-forme de lutte commune.

l'armée et l'organisation du service national

Halte à la militarisation de la société.

L'interdiction de l'utilisation de l'armée pour remplacer les travailleurs en grève.

L'interdiction de l'utilisation de l'armée et de sa force contre les grèves, les manifestations, etc.

Abrogation des ordonnances sur la DOT et des articles sur l'état de siège et l'état d'urgence.

Si l'armée peut dans l'immédiat servir à des travaux utiles à la population (lutte contre les incendies, la marée noire, etc.) cela ne doit pas être systématisé et cautionner ainsi l'inexistence des services civils ; c'est pourquoi nous refusons de prendre le travail des chômeurs en le faisant gratuitement ou pour une aumône (cf. l'opération « Paille »).

Non à l'extension des camps militaires (Larzac) et cession aux collectivités locales des terrains inutilisés.

Cessation des ventes d'armes et de la course aux armements.

Arrêt du développement des armes nucléaires, bactériologiques, chimiques.

Non aux menées impérialistes.

Rapatriement de toutes les forces armées en France.

Retrait de toutes les forces françaises stationnées dans les TOM-DOM.

Retrait de toutes les forces françaises stationnées en Afrique au titre de la coopération ou d'accords militaires.

Retour immédiat de toutes les troupes stationnées en RFA vers la France.

L'organisation du service national.

Réduction de la durée du service à six mois, apprentissage réel des armes sans abrutissement ni embrigadement, non à l'armée garderie de chômeurs.

Libre choix de la date d'incorporation entre 18 et 25 ans.

Libre choix du lieu d'incorporation et, sauf vœux contraire, affectation la plus proche du domicile.

Rationalisation du régime des dispenses et des exemptions (pour raisons de santé ou soutien de famille et non plus par hasard ou par piston).

Rationalisation du régime des libérations anticipées (sur critères sociaux et médicaux et non par favoritisme ou privilège économique).

Reconnaissance du droit à l'objection.

Possibilité pour tous les engagés de résilier à tout moment leur contrat.

pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

La solde.

Augmentation immédiate de la solde à 600 F pour tous.

Indexation de la solde à l'indice des prix.

Double solde le dernier mois pour faciliter la réinsertion dans la vie civile.

Gratuité des transports sur toutes les lignes à tout moment, sur simple présentation de la carte militaire.

Les permissions.

Les permissions sont un droit et non une récompense. Halte au chantage aux permissions. Une perm déchirée est une punition et doit faire l'objet d'un motif.

Nous voulons 144 heures de permissions tous les mois, divisibles en deux ou trois (soit deux 72 heures, soit trois 48 heures), rattrapables en cas de manœuvre, de permanence, alerte... et cumulable avec la détente.

Libre choix de la détente et de sa durée (possibilité de prendre quinze jours de détente libérable).

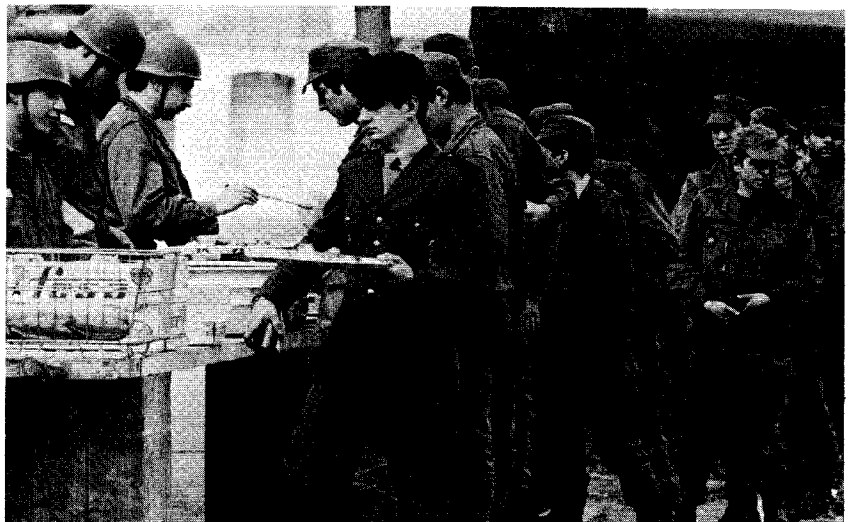

Vie à la caserne.
Hygiène et santé.

Création d'un véritable service de santé disposant d'un équipement et d'une pharmacie digne de ce nom.

La consultation est un droit et ne doit pas faire l'objet de brimades.

Pour toutes maladies nécessitant plus de trois jours de repos en chambre, droit à une PATC (perm de convalescence).

Amélioration de l'hygiène générale des locaux (enlèvement des ordures, fourniture des ingrédients, lavages, etc.).

Logement.
Fixation d'un seuil limité d'occupation pour les chambres et autres locaux où s'effectuent des séjours prolongés. Non aux chambres surpeuplées.

Amélioration des conditions de sécurité (chauffage, accès).

Courrier.

Gratuité (rétablissement de la franchise militaire).

Inviolabilité totale.

Régularité des distributions (distribution dans les 24 heures du courrier).

Loisirs.

Disposition effective du temps libre (non aux heures supplémentaires).

Ouverture et accessibilité du foyer à toute heure.

Des installations sportives dignes de ce nom, en salle et à l'extérieur, dans et hors du quartier.

Libre accès à toutes les publications (journaux, revues, etc.).

Ouverture de bibliothèques régimentaires, sans censure sur le choix des titres.

Droit à la sécurité.

Instauration de normes de sécurité pour tous les exercices dangereux et respect de ces normes.

Droit de refuser les exercices que l'on juge dangereux, dont la préparation a été insuffisante ou qui sont manifestement des brimades (pompes).

Instauration de normes correspondant aux normes civiles pour toutes les questions de sécurité (permis transport en commun pour les chauffeurs et non plus seulement permis poids lourd, ralentisseurs électriques sur tous les camions, contrôle des heures de roulage et de repos...).

Création de commissions d'enquêtes mixtes (civils-militaires) pour tous les accidents graves, corporels ou matériels.

les libertés démocratiques.

Assouplissement de la discipline.

Non aux brimades et aux coups.

Non à la coupe de cheveux répressive.

Non au chantage de tous ordres et aux menaces de punition.

Abrogation du RDGA (règlement de discipline générale).

Suppression des motifs passe-partout.

Suppression des peines privatives de liberté.

Non à la justice militaire.

Suppression de tous les tribunaux d'exception : cour de sûreté de l'État et TPFA.

Dissolution de la SM (et donc fin de la collaboration RG/SM).

Liberté d'expression et d'information.'

droit de pétition et droit effectif de réclamation.

Libre accès à toutes les publications et liber circulation de tous les journaux.

Droit d'affichage et d'intervention sur les emplacements prévus à cet effet.

Liberté d'organisation et de réunion.

Les soldats vivent 24 heures sur 24 au régiment. Tout ce qui se passe les concerne. Possibilité d'élire des représentants, responsables devant tous les appelés et révocables par eux à tout instant, pour contrôler les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité.

Droit, reconnu à tous les citoyens par la constitution, de s'associer et de s'organiser en comité ou toute autre structure souhaitée par les soldats.

Cette plate-forme de revendications n'est pas exhaustive. Elle peut cependant paraître parfois trop détaillée : il ne faut donc pas oublier, chaque fois qu'on en discute l'importance respective des différents articles. Ne pas oublier que la vie du bidasse est faite de mille détails dispersés qui font une oppression globale.

L'ECHO des CASERNES

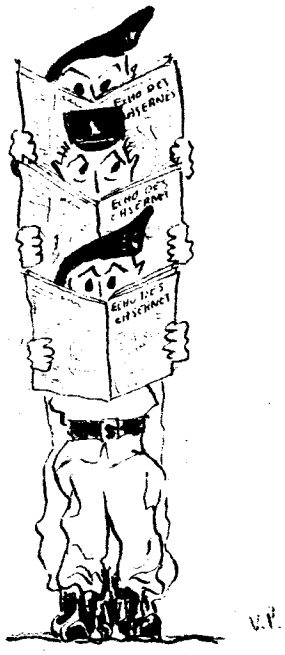

QUAND LES AVIATEURS REVENDIQUENT

Plateforme de la B.A. 705 (Tours)

Nous publions cette plate-forme qui, par l'intérêt qu'elle a suscité nationalement, réactualise les renvendications des soldats depuis l'appel des cent

1. Réduction de la durée du service national à six mois, et pour le service militaire, un réel apprentissage des armes sans abrutissement ni embrigadement.

2. Libre choix de la date d'incorporation entre 18 et 25 ans et donc rétablissement du droit au sursis pour ceux qui suivent des études (abrogation de la loi Debré).

3. Libre choix du lieu d'incorporation et dans la mesure du possible, affectation la plus proche du domicile, sauf demande inverse de la part de l'appelé (la longueur des transports revient cher en argent et en fatigue).

4. Augmentation immédiate de la solde de 500 F pour tous avec SMIC tout de suite pour les soldats soutien de famille, et SMIC progressivement pour tous les appelés.

5. Double solde le derniers mois de service pour favoriser le retour à la vie civile (et garantie de réembauchage).

6. Gratuité totale des transports SNCF et RATP sur simple présentation de la carte militaire.

7. Gratuité et inviolabilité du courrier.

8. Droit réel aux permissions avec arrêt de chantage à la perm et une perm de 72 h de droit par mois pour tous.

9. Liberté totale en dehors des services :

— Réveil libre (la seule obligation étant d'être ponctuel pour prendre son service).

— Droit à être prévenu 15 jours à l'avance pour toutes les permanences de nuit ou de week-end (la règle de disponibilité a quand même des limites).

— Récupération automatique des heures supplémentaires imposées par les nécessités de service.

10. Amélioration des conditions de vie, nourriture, logement, hygiène et sécurité (notamment pour les stages commandos) et **mise en place de délégués,** chargés de ces problèmes (cf. ce qui existe dans les entreprises).

11. Constitution de commissions d'enquêtes civiles ou au moins mixtes (civils-militaire) après un accident grave.

12. Interdiction des brimades de toutes sortes :

— Cessation des violences exercées sur les soldats (coups, bousculades...).

— Droit à la coupe de cheveux de son choix.

— Abolition du salut (abrutissant et ridicule).

— Suppression des punitions injustifiées et de la prolongation du temps de service.

13. Arrêt de la répression arbitraire :

— Suppression des tribunaux d'exception, où l'armée est juge et parti (cour de sûreté de l'Etat et TPFA).

— Dissolution de la sécurité militaire (police militaire ayant tous les droits, même pas prévue par le code de justice militaire).

— Libération immédiate des soldats emprisonnés et levée des inculpation devant la cour de sûreté de l'Etat (pour civils comme pour militaires).

14. Libertés démocratiques d'informations, d'expression, de réunions et d'associations. :

— Droit de lire la presse de son choix sans aucune censure (et donc suppression de la liste des journaux interdits).

— Droit d'affichage sur panneaux prévus à cet effet.

— Droit de se réunir dans des salles appropriées.

— Droit de pétition et de réclamation collective.

— **Droit de s'organiser, de se grouper en comité, syndicat ou toutes autres structures dont les formes seraient a décider par les soldats eux-mêmes.**

— Droit de grêve (complément indispensable du droit syndical).

15. Election de représentants des appelés pouvant intervenir dans tous les domaines de la vie du soldat.

16. Instauration d'un véritable droit à l'objection de conscience.

17. Non utilisation de l'armée pour des tâches de répression intérieure (halte à l'armée de guerre civile !) **ou pour briser des grêves** (halte à l'armée briseuse de grêve !).

18. Retour des forces françaises stationnées hors de l'hexagone, notamment RFA, TOM-DOM ET Djibouti (halte à l'armée de guerre coloniale !).

19. Halte à la militarisation croissante de la société :

— Suppression de l'ordonnance de 1959.

— Non extension des terrains militaires (exemple Larzac).

— Contrôle de l'énergie nucléaire sous soutes ses formes.

20. Halte à l'armée ghetto de l'ennui et de la misère sexuelle.

Cette plate-forme, d'ailleurs non exaustive et définitive, concerne avant tout la lutte des appelés pour la reconnaissance de leurs droits démocratiques et la satisfaction de leurs revendications légitimes.

Mais **les engagés, notamment les sous-officiers,** ont aussi des revendications : redéfinitions de la carrière militaire, formation professionnelle, droit de résiliation du contrat, arrêt des affectations éloignées et des mutations arbitraires, réaménagement des conditions d'avancement et revalorisation de la solde, élections de délégués et droit démocratique, en particulier droit syndical.

Ils doivent nous rejoindre dans la lutte, car ce n'est que tous unis que nous vaincrons.

Malgrés la répression, et plus que jamais, la lutte continue... jusqu'à la victoire.

SOLDATS, NOUS RESTERONS DES TRAVAILLEURS SOUS L'UNIFORME.

C.S. BA 705

Une réunion de travail du collectif national, se tiendra à Paris courant février.

Les personnes et groupes intéressés doivent nous contacter à l'adresse suivante :

C.N.S.L.S. c/0 Comité Larzac Paris
12, rue Censier. 75005 PARIS.

Ce n'est que par une prise en charge totale par tous les Camarades intéressés que l'écho des casernes réussira à avoir la meilleure diffusion possible.

Pour se faire, tous les groupes et personnes soutenant le projet doivent nous faire remonter le nombre d'exemplaires qu'il leur est possible de diffuser ainsi que l'adresse à laquelle il faut leur envoyer (Pour les dépôts en librairie, nous envoyer également les conditions que demande le libraire).

MARSEILLE

Vendredi 21, c'est tenu au TODI, (2, rue Phillipe de Girard) la réunion constitutive du Collectif de soutien aux luttes des soldats, à Marseille.

Ce collectif composé d'anciens soldats, appelés et engagés et de militants politiques et syndicaux, se fixe comme objectifs de soutenir et populariser les luttes des soldats sur leurs revendications ; de les soutenir face à la répression et à l'arbitraire de l'armée ; de dénoncer les conditions déplorables de sécurité, et de vie, les accidents mortels, l'embrigadement, l'arbitraire.

Le collectif invite « toutes les organisations démocratiques, politiques et syndicales, tous les anciens soldats, tous ceux qui désirent apporter leur soutien aux luttes des soldats, a rejoindre le collectif... ».

Prochaine réunion
Vendredi 3 Février à 18 h 30 au TODI.

SOUSCRIPTION !

UN COMITÉ DE SOUTIEN AUX LUTTES DES SOLDATS, OBJECTEURS ET INSOUMIS, vient de se constituer à Toulouse.

Son objectif :

— soutenir les luttes des soldats, objecteurs et insoumis, en priorité au niveau régional, de façon UNITAIRE, PERMANENTE, et en respectant avec intransigeance l'autonomie de décision, d'action, et d'organisation de ceux qui luttent déjà En plus, ce soutien ne peut se concevoir que s'il renforce leur capacité d'autonomie, et ne la remet pas en question ;

— rassembler tous ceux qui, à titre individuel ou collectif, militants syndicalistes, sections syndicales, anciens soldats, organisations antimilitaristes civiles, avocats, médecins, membres du MAJ, etc., ne tolèrent pas le black-out général de la presse et des mass-media sur des luttes qui gênent, d'autant que la répression ne les a pas étouffées, au contraire, même si elles sont moins spectaculaires. Il s'agit donc ici d'un appel large pour rassembler encore plus de gens qu'il n'y en a aujourd'hui.

DANS CE SENS :

Le comité n'est pas une nouvelle organisation antimilitariste avec une ligne politique élaborée et précise, mais un rassemblement large avec les objectifs généraux indiqués ci-dessus.

SON ACTIVITÉ

Le but principal du comité est aujourd'hui de développer une information qui manque cruellement ; il est prêt à devenir un centre d'information le plus ample possible.

Nous mettons en place le bulletin - *leur armee nous interesse '*. nous ouvrons nos colonnes à toute information de luttes, nous ouvrons une Tribune libre aux camarades et organisations qui veulent exprimer une opinion politique, ou développer une information particulière en rapport avec la lutte menée.

CORRESPONDANCE : BP (PROVISOIRE(: C.L.O. BP 3063 31025 TOULOUSE CEDEX *(mentionner Comité de soutien aux luttes des soldats, objecteurs...).*

On suppose que ça ne va pas vous étonner : nous avons besoin d'argent. Alors, comme on n'est pas financé par le Ministère, et qu'on peut difficilement à la fois faire le journal et attaquer les banques, on a choisi la solution de facilité : NOUS LANÇONS UNE SOUSCRIPTION !

Verser une obole dans le bas de laine du journal, c'est, bien sûr, nous aider, mais c'est aussi vous aider : si vous souscrivez un abonnement de soutien, comme ça vous n'aurez pas à vous déranger pour trouver le journal, le facteur vous l'apportera. Les fêtes sont passées, mais un anniversaire peut être l'occasion d'un cadeau peu commun : un abonnement à « *L'ÉCHO DES CASERNES* ». Comme c'est annuel, ça permet aussi de ne pas se creuser la tête chaque fois pour le petit présent : il suffit de renouveller l'abonnement...

Pour ceux qui veulent faire les généreux (du genre : je ne rentre pas dans les rapports marchands...) et qui ne veulent rien en échange de leur argent, il suffit de nous envoyer des chèques, on ne crachera pas dessus.

Mais que cela ne les empêche pas d'acheter régulièrement le journal.

ABONNEMENT

Lire l'*Écho* c'est bien, vous abonner, c'est mieux !

Pourquoi ? Nous avons dû emprunter du fric pour sortir ce numéro. En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	**40 F**
France - pli fermé	**60 F**
Étranger - pli fermé	**80 F**
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	**30 F**
Abonnement de soutien	**100 F et plus**

A.

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

.....

Chèques barrés à l'ordre de : **l'Echo des casernes**

Bulletin à renvoyer au C.N.S.L.S.

c/o Comité Larzac - PARIS

12, rue Censier,

75005 PARIS

Lettre du SAPEUR MAJEUR, journal du comité de soldats du 32e RG de Vieux Brisach (F.F.A.).

Le mercredi 8 décembre 76, un jeune sous-lieutenant du 13e régiment de Dragons parachutistes stationné à Dieuze (Moselle) fait une chute de plusieurs mètres au cours d'un stage d'« entraînement commando » qu'il effectue avec une partie de son unité au Centre d'Entraînement Commando de Vieux-Brisach. (CEC).

Transporté d'abord à l'infirmerie du 32e RG, il est immédiatement dirigé, étant donné la gravité de son cas, à l'hôpital de Vieux-Brisach. C'est au cours de son transfert qu'il meurt, vraisemblablement des suites d'une hémorragie interne.

Il s'agit là d'un accident banal comme il en arrive assez fréquemment. Alors pourquoi ce silence des autorités militaires ? Pourquoi ce démenti du Ministère de la Défense aux interrogations de l'AFP ? Et pourquoi avoir censuré le communiqué ?

A cela, nous pensons qu'il y a deux raisons essentielles :

1 - La victime faisait partie d'une unité d'élite chargée d'effectuer des missions d'espionnage dans les pays de l'Est (Tchécoslobaquie notamment). Ses activités sont en conséquence couvertes par le secret militaire.

2 - La deuxième raison que nous jugeons plus grave, c'est que l'accident est survenu lors du franchissement d'un obstacle de la « piste du risque » appelé « Teggle roppe » *, obstacle **non homologué**, ne devant donc pas être emprunté.

Quand on pense qu'il existe au CEC de Vieux-Brisach une dizaine d'obstacles non homologués et qu'ils sont empruntés régulièrement aussi bien par les appelés que par les engagés, on comprend que l'affaire ait été étouffée.

Elle met directement en cause, outre le commandant du CEC, l'officier général dont dépend le CEC.

Pour le colonel Lemaire ex-commandant du CEC de Givet :

« L'instruction commando est une formation indispensable à tous dans une armée moderne, moins par les techniques qu'elle enseigne que **par l'esprit qu'elle développe...** l'instruction commando est simple et **économique (sic)**. Elle prépare nos jeunes soldats à une guerre éventuelle. Elle rend à la nation des hommes plus forts pour le présent ».

Le comité de soldats de Vieux-Brisach dénonce cette politique qui vise, par la mise en condition des appelés, à leur faire exécuter n'importe quelle mission, donc à les préparer à la lutte contre « l'ennemi intérieur », cela au prix de nombreuses vies humaines.

Nous exigeons la formation de commissions d'enquêtes composées de civils (élus, syndicalistes) après chaque accident grave.

— Nous exigeons la formation de commissions d'enquêtes composées de civils (élus, syndicalistes) après chaque accident grave.

— Nous exigeons la suppression des stages commandos pour les appelés non-volontaires.

« Sapeur Majeur ».

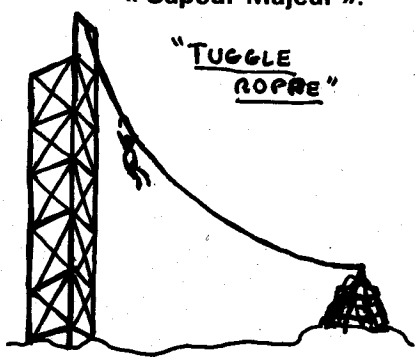

Directeur de la publication : Pierre Jacquin.
Édité par les éditions G.L. 8, rue du grand Prieuré 75011
Imprimerie de l'île de France. 94. Choisy le roi.

L'ARMÉE TUE !...

L'armée, ce n'est pas simplement un an d'abrutissement et de bourrage de crâne. L'absence quasi totale de règlements de sécurité, la non-observation des quelques normes qui existent et surtout leur ignorance totale (de même que la hiérarchie refuse de diffuser le règlement disciplinaire chez les appelés, de même, elle refuse de faire connaître les règlements concernant la sécurité) provoquent des dizaines de morts chaque année.

Les comités de soldats mettent la sécurité au premier plan de leurs revendications. Il faut aussi que, chaque fois qu'il y a accident grave, voire mort d'homme, une commission civile d'enquête se constitue comme lors d'une avalanche l'année dernière, qui avait fait six morts au 6e BCA, comme lors du tunnel de Chézy où huit appelés sont morts écrasés sous un train. Ces commissions d'enquêtes civiles permettent de dire que ce que la hiérarchie ne veut pas : la vérité sur la responsabilité de l'armée dans la mort de soldats.

RAMALARME:

Jeudi dernier, l'adjudant Gastelier a été écrasé sous les roues d'un Berliet à l'entrée de la caserne.

NON A LA FATALITE !
NON A L'INTOX DES CREVURES !

Selon le colonel Laboria, aux couleurs de vendredi, les accidents seraient le fait de chauffeurs « farfelus ». « Farfelu » toi-même ! Qui a oublié de dire que sur le lieu de l'accident ? :

— C'était le trou noir : le lampadaire d'entrée était hors d'usage comme lam moitié des autres. La preuve : certains sont passés à deux pas de l'accident sans même le soupçonner. Et c'est seulement vendredi matin qu'on s'est préoccupé de changer les ampoules, grillées depuis belle lurette.

— A l'entrée verglacée, personne ne s'est soucié de saler ou sabler cet endroit en pente. Par contre, les abords étaient dès 7 h 30 consciencieusement balayés de la neige !... Seule compte la façade !

NOS VIES SONT EN DANGER

— Faute grave de Cartesse, S/O de permanence ! D'une passivité inexcusable dans des circonstances exigeant sang-froid et compétence, il a su même oublier les consignes de sécurité élémentaires en cas d'événement très grave.

Comment, devant la mare de sang, n'a-t-il pas eu le réflexe de prévenir les pompiers **immédiatement ?**

Il ne l'a fait qu'en dernier recours. En omettant même de leur préciser le lieu de l'accident ! Les pompiers ne sont arrivés que 15 mn plus tard... à l'**infirmerie !!!**

Et, entre-remps :

Notre ambulance ?

En panne... de batterie ! Réclamée d'ailleurs depuis longtemps à cor et à cri.

L'infirmier ?

Pour secourir l'agonisant, il a dû traverser en courant la cour de la caserne dans sa plus grande longueur, ses sacs de premier secours à la main !

Il a dû agir seul : les S/O ne sont-ils pas pourtant secouristes.

La civière ?

Il a fallu finalement la chercher - la B 11 !

Le blessé ?

Il a été transporté (avant l'arrivée des pompiers) dans une voiture de tourisme. Au surplus l'intervention de l'ambulance n'aurait malheureusement rien chengé : elle ne dispose d'aucun équipement d'urgence (réanimation ; transfusion) et est à peine chauffée. Autant appeler un corbillard !

A toutes ces carences, réflexion de Langlois, capitaine responsable du parc auto du régiment :

« Cela ne serait pas arrivé si Trescot avait fait son demi-tour réglemantaire ».

L'ARMEE NE CHERCHE QUE DES BOUCS-EMISSAIRES.

Voici Trescot, livré pieds et poings liés à l'autorité militaire, isolé, sans défense, menacé du motif 501 (faute professionnelle grave).

Refusons le mot du silence sur les carences évidentes et l'incurie de l'armée dont jamais les gradés n'ont voulu faire état au RAMA et ailleurs.

3e RAMA . VERNON.

Suite page 23 .....

L'ECHO DES CASERNES UN JOURNAL QUI SURPREND...

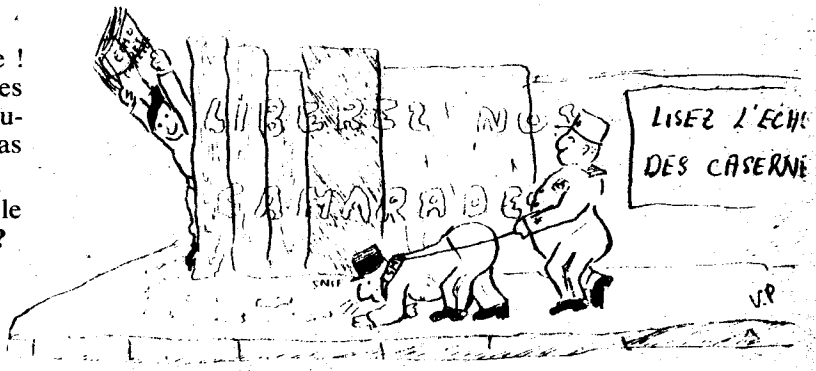

Imp. de l'Ile-de-France, 94600 Choisy-le-Roi. Tél. : 684.11.11